

**conférence de presse en visio  
le 5 janvier 2021 à 10h**

***Un nouvel indice de qualité de l'air en 2021 :  
quelles nouveautés ?***

*Annoncé en septembre dernier par la Ministre de la Transition Écologique Barbara Pompili lors de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air, un nouvel indice de qualité de l'air entrera en vigueur dès janvier 2021 dans toute la France.*

Chaque jour, Air Pays de la Loire calcule et prévoit un **indice de qualité de l'air** afin d'informer les citoyens. **À partir du 4 janvier 2021, cet indice change.**

Air Pays de la Loire vous invite à découvrir les nouveautés de ce nouvel indice, et les conséquences des changements sur les résultats, à l'occasion d'une **conférence de presse en visio le mardi 5 janvier 2021 à 10h.**

La conférence de presse sera accessible via le lien suivant (Zoom) :

<https://zoom.us/j/4959794147>

contacts presse

---

Marion GUITER – [guiter@airpl.org](mailto:guiter@airpl.org) – 06 30 72 27 90

Charlotte DELPEUX – [delpeux@airpl.org](mailto:delpeux@airpl.org) – 06 77 61 73 49

Air Pays de la Loire est l'organisme agréé par le Ministère de l'Environnement pour assurer la **surveillance de la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire** 24h/24 et 7j/7.

Air Pays de la Loire met quotidiennement à disposition de tous-tes des informations sur la qualité de l'air :

- sur [www.airpl.org](http://www.airpl.org) : mesures en temps réel, prévisions régionales et urbaines, rapports d'études, actualités...
- via des newsletters gratuites : indices de qualité de l'air du jour et du lendemain, alertes pollution et alertes pollens ;
- sur Twitter ([@airpl\\_org](https://twitter.com/airpl_org)), LinkedIn ([Air Pays de la Loire](https://www.linkedin.com/company/air-pays-de-la-loire)) et Facebook ([Air Pays de la Loire](https://www.facebook.com/airpaysdelaloire))

Ses domaines d'expertise portent sur :

- **Qualité de l'air extérieur** : mesures en temps réel, prévisions de qualité de l'air, cartographie, études autour d'industries, dans des zones agricoles, sensibilisations ...
- **Qualité de l'air intérieur** : mesures dans des établissements recevant du public, appui aux collectivités dans les constructions de bâtiments, études spécifiques, sensibilisations...
- **Emissions, énergie, climat** : inventaire régional des émissions de polluants, gaz à effet de serre et des données énergétiques (BASEMIS®), aide à la décision pour les collectivités (plans climat air énergie territoriaux), ...
- **Pollens** : participation à la surveillance, diffusion en temps réel des résultats sur la région.

Organisé sous forme pluri-partenaire, Air Pays de la Loire réunit quatre groupes de partenaires : l'Etat, des collectivités territoriales, des industriels et des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs.

